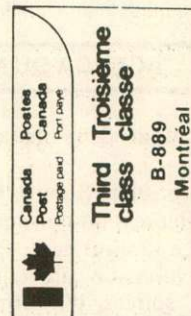




nouvelles csn

Numéro 25

semaine du 21 au 27 mars 1979



QUESTION NATIONALE

LE CONGRES SPECIAL APPROCHE

Le congrès spécial sur la question nationale a été retardé de deux semaines. Il aura lieu les 1, 2 et 3 juin à Québec, au Centre municipal des congrès.

D'ici là, il faut multiplier les discussions dans les syndicats, de façon à bien cerner les intérêts des travailleurs que notre organisation syndicale doit défendre dans le débat sur la question nationale.

Rappelons les trois préoccupations syndicales qui guident la démarche de la CSN sur la question nationale :

- 1- Faire reculer les diverses manifestations de l'oppression nationale, sur les plans économiques, politiques et culturels.
- 2- Préserver les acquis des travailleurs, ce qu'ils ont gagné par leurs luttes, notamment les libertés de la personne de même que les droits syndicaux essentiels à l'avancement de nos revendications.
- 3- Créer des conditions meilleures pour le développement de formes nouvelles de la démocratie, permettant aux travailleurs d'accroître leur emprise sur les différentes dimensions de leur vie quotidienne (travail, quartier, culture, loisir, environnement).

**PREPARONS-LE PAR
DES RENCONTRES DE
DISCUSSION DANS
NOS SYNDICATS!**

*****LA CSN L'EMPORTE AU MERIDIEN *** JOHNSON
REFUSE LA COMMISSION PARLEMENTAIRE SUR LA
COMMONWEALTH PLYWOOD ***** LES REACTIONS
DE LA CSN SUR LE BUDGET PARIZEAU *******

Montréal, le 27 mars 1979 – LA CSN ENFIN ACCREDITEE A L'HOTEL MERIDIEN – Après plus de deux ans de lutte et un troisième vote qui s'est tenu le 22 mars dernier, les travailleurs et travailleuses de l'hôtel Méridien, à Montréal, ont enfin obtenu leur accréditation syndicale à la CSN. Le vote du 22 mars fut décisif : le syndicat CSN obtenant 184 votes contre 100 pour les Teamsters. Les travailleurs de l'hôtellerie continuent donc leur "marche de libération" à la fois face à leurs patrons et face au local 31, reconnu pour sa corruption et sa collusion avec les patrons.

Québec, le 23 mars 1979 – LE MINISTRE DU TRAVAIL JOHNSON REFUSE LA COMMISSION PARLEMENTAIRE SUR LA COMMONWEALTH PLYWOOD – Suite au refus répété du propriétaire William Caine de la Commonwealth Plywood d'appliquer la nouvelle convention collective, les travailleurs de la Commonwealth Plywood syndiqués à la CSN ont demandé au ministre du Travail du gouvernement péquiste de convoquer la commission parlementaire du travail pour analyser la situation. Le ministre Johnson, cependant, vient de rejeter cette demande syndicale en déclarant que les travailleurs concernés devraient plutôt utiliser les moyens légaux disponibles. Ce qui signifie en clair :

soit de porter plainte devant un juge du tribunal du travail contre la compagnie pour défaut de reconnaître le syndicat ou pour défaut de reconnaître la sentence arbitrale, qui tient rôle de convention collective.

Ce recours syndical, on le sait par expérience, ne donnerait pas grand chose.

soit de déposer des griefs en vertu de la convention collective (que Caine ne reconnaît pas)

soit de demander une injonction devant la Cour Supérieure, ce qui entraînerait probablement une autre bataille légale à n'en plus finir.

AGENDA DU MOUVEMENT

Les lundis de la libération

Le lundi 2 avril, mémoires d'octobre, Répression politique.

Le lundi 9 avril, Prison/société/prison, répression carcérale.

Ces soirées d'information ont lieu au **Conventum**, 1237 rue Sanguinet, Montréal, à 20h00. Pour plus d'informations, CIPP, comité d'information sur les prisonniers politiques, 524-2069.

Spectacle du 1^{er} anniversaire du Syndicat de la musique du Québec

- le 30 mars à Montréal, 20h, sous-sol de l'Eglise Notre-Dame du Rosaire
- le 2 avril à Hull, 20h 30 au Cegep de l'Outaouais.

Manifestation pour la contraception, l'avortement et la stérilisation libre le samedi 31 mars à 14h00 au parc Laurier, (Métro Laurier).

Métallurgie

29-30 mars : Réunion de l'exécutif et des salariés.

Congrès du CCSNM

18-19-20-21-22 avril au Sheraton-Mt-Royal.

FNC

7^e congrès, 27-28-29 avril.

Comité d'orientation

11-12 avril

Congrès spécial de la CSN, les 1, 2, 3 juin prochain au centre municipal des congrès, à Québec.

ERRATUM — Après la mauvaise numérotation du numéro 22, voici que les numéros 23 et 24 ont été tous deux mal datés. En fait, celui qui les a datés a pris deux semaines d'avance. Pour ceux que ça intéresse, il faudrait corriger ainsi :

Numéro 23 : semaine du 7 au 13 mars

Numéro 24 : semaine du 14 au 20 mars

La datation décrivant la période couverte par les nouvelles. Cela a son importance.

NOUVEL EXECUTIF A LA FNEQ — Lors du congrès spécial du 24 mars, la fédération nationale des enseignants du Québec, (CSN) s'est donné un nouvel exécutif ainsi composé : Francine Lalonde, présidente ; Shirley Roy, vice-présidente ; Pierre Léonard, secrétaire-trésorier.

Montréal, le 27 mars 1979 — **LE BUDGET PARIZEAU : DES MESURES FISCALES INTERESSANTES, MAIS L'ETAT-EMPLOYEUR DEVRA CHANGER D'ATTITUDE** — Le budget du ministre Parizeau comporte certaines mesures fiscales intéressantes en ce qui a trait à l'allègement du fardeau fiscal des contribuables, mais l'Etat-employeur devra changer d'attitude envers ses 300 000 employés, au moment où s'engagent les négociations dans les secteurs public et parapublic, a déclaré le président Norbert Rodrigue dans ses premiers commentaires sur le budget. "L'Etat devra cesser de contribuer à perpétuer une comparaison injuste entre ses employés et ceux du secteur privé, dont tout le monde sait qu'ils ne sont syndiqués que dans une proportion de 20 o/o, étant livrés aux lois du marché sans instrument de défense", a-t-il affirmé.

Ce dernier a souligné que la reconduction de l'abolition de la taxe de vente sur les vêtements, chaussures et textiles correspondait aux revendications de la CSN et aux attentes de la population. "Nous aurions cependant aimé voir les meubles inclus dans le groupe", a ajouté le président, signalant l'effort constaté dans l'augmentation des sommes allouées aux garderies et dans le crédit d'impôt foncier pour les taxes municipales.

Norbert Rodrigue a cependant reproché au ministre des Finances son cynisme en menaçant de mettre en application l'article 12 de la loi sociale, qui permet de couper les prestations de bien-être à quelqu'un qui refuse un emploi. "Il est indécent de faire porter aux assistés sociaux le manque d'emploi ; on compte 300 000 chômeurs au Québec et il n'y a que 12 500 emplois disponibles".

Par ailleurs, le gouvernement ne procède pas à une véritable indexation des impôts puisque l'exemption de base n'est relevée que de 6 pour cent et que l'inflation a atteint 8,4 o/o. Quant à la déduction permise jusqu'à un maximum de \$15 000 du capital-action investi dans les entreprises faisant l'essentiel de leurs activités au Québec, il s'agit là d'un nouveau cadeau aux mieux nantis de la société. "Les travailleurs qui pourront bénéficier de pareille largesse sont rares", a commenté le président.

Il a également reproché au ministre des Finances de ne pas avoir annoncé de mesures visant à augmenter la part des entreprises dans les revenus du gouvernement, malgré les aveux de M. Parizeau à Montebello.

La CSN, enfin, a fortement dénoncé la hausse des budgets de l'enseignement privé, 8,8 o/o, pendant que ceux du secteur public diminuent de 1,3 o/o.

Sorel, le 22 mars 1979 — **LOCK-OUT A ATLAS STEEL DE SOREL** — Les 360 travailleurs des Aciers Atlas, à Sorel, ont été mis en lock-out à 18 : 30 heures, le 21 mars dernier et ont dressé dès le lendemain matin des lignes de piquetage devant l'usine. Le lock-out est survenu de la manière suivante : le 20 mars, un travailleur est congédié pour avoir, selon la compagnie, ralenti le travail. Les autres travailleurs ripostent en congédiant le contremaître de ce travailleur. Le lendemain, quatre autres travailleurs (quatre membres de l'exécutif syndical) sont congédiés pour les gestes posés la veille. Les autres travailleurs poursuivent alors leur action en congédiant à leur tour les quatre contremaîtres de ces quatre travailleurs plus quatre autres contremaîtres qui protestaient. En début de soirée, la compagnie décrétait le lock-out.

Montréal, vendredi le 23 mars 1979 — **LA DIRECTION DE L'INFORMATION DE LA PRESSE S'EXCUSE AUPRES DE LA CSN** — La Presse de vendredi présentait, en page 7, ses excuses à la CSN pour un titre paru le mercredi précédent et, qui se lisait comme suit : **Le Sommet nous a permis de vendre notre salade** — La CSN. En fait, 86 000 des 220 000 exemplaires du journal La Presse de ce jour portaient ce titre, qui faisait suite à une conférence de presse donnée la veille par le président Norbert Rodrigue. C'est une intervention de journalistes de la salle de rédaction vers les 8 heures le matin, dont le signataire de l'article Pierre Vennat, qui avait eu pour effet de faire changer le titre en question qui se lisait, pour les copies qui ont suivi : **Le Sommet nous a permis de vendre nos idées** — La CSN. Le jeudi 22 mars, la CSN déposait une plainte formelle au Conseil de presse du Québec. "Rabaisser les revendications de la CSN sur la condition féminine, l'indexation du salaire minimum, le chômage, la transparence économique par l'utilisation d'une expression aussi péjorative que "salade" nous apparaît un procédé particulièrement méprisant pour les travailleurs", a soutenu la CSN dans sa plainte. Surtout que le titre lui-même ainsi que la disposition graphique de l'article et de la photo laissaient croire que le président Norbert Rodrigue avait lui-même employé cette expression. Il faut savoir que dans la grande majorité des cas, ce n'est pas le journaliste qui écrit l'article qui est responsable du titre.

Montréal, le 26 mars 1979 — **INJONCTION SYNDICALE CONTRE VERDUN EXCAVATION** — Les 40 employés de Verdun Excavation ont obtenu une injonction pour empêcher leur employeur d'engager des scabs. Verdun Excavation avait eu recours à des briseurs de grève après avoir congédié 23 de ses employés qui venaient de se syndiquer. Selon le juge qui a émis l'injonction, la compagnie a mis ses employés en lock-out illégal et doit donc congédier les scabs.

Clermont, le 27 mars 1979 — **LA DONOHUE ENVOIE LES FEMMES DES CONTREMAÎTRES BRISER LA GREVE** — Après plus de cinq mois de grève, la compagnie Donohue, propriété à 55 o/o de la Société générale de financement, entreprise du gouvernement québécois, a mis de l'avant une nouvelle tactique pour tenter de briser la résistance et la solidarité des 350 travailleurs en grève. Avec l'aide du curé, des marchands et de la compagnie, un groupe de femmes, épouses pour la plupart de chefs d'équipe et d'assistants-contremaîtres, ont mis sur pied un comité anti-grève. Les travailleurs en grève de la Donohue sont conscients de la stratégie de la compagnie et entendent la combattre. De plus, un médiateur a été nommé en la personne de Robert Chagnon.

Québec, le 27 mars 1979 — **L'UQAM RECOURT A L'ARBITRAGE POUR REGLER LE CONFLIT AVEC LES CHARGES DE COURS** — Suite à l'échec de la médiation, la direction de l'Université du Québec à Montréal a résolu de recourir à l'arbitrage et de rompre ainsi le processus normal de négociation.

SOIREE DE SOLIDARITE POUR OCTO-NORDIC — Le Syndicat des employés de Octo-Nordic, en lock-out depuis le 31 mars 1978, organise le 19 avril prochain une soirée de solidarité au Centre Paroissial St-Edouard, 6515 rue St-Denis au coin de Beaubien, à la salle Morin. Rappelons qu'il y a des scabs à Octo-Nordic et qu'un boycottage se poursuit.

FIN DU CONFLIT AUX SERVICES MENAGERS ROY — Les 60 employés des services ménagers Roy de Radio-Canada sont rentrés au travail le lundi 26 mars après une grève d'un mois. Ils ont obtenu le maintien de leur clause d'indexation et des augmentations salariales satisfaisantes pour un contrat de trois ans.

ENVELOPPE INTERNATIONALE : ACCEPTATION DE L'OFFRE PATRONALE POUR LE RETOUR AU TRAVAIL. Lors d'une assemblée spéciale tenue le 27 mars, le syndicat national des employés de l'enveloppe Internationale acceptait l'entente de retour au travail proposée par la partie patronale. Le travail reprenait dès le 28 au matin.

TRANSPORT BLAINVILLE : SIGNATURE DE LA CONVENTION COLLECTIVE ET REINTEGRATION D'UN OFFICIER SYNDICAL CONGEDIÉ INJUSTEMENT — Le syndicat national des employés de Transport Blainville (CSN) a obtenu gain de cause en ce qui concerne le congédiement d'un officier syndical puisqu'un commissaire du travail, M. Benoît Laviolette, vient d'ordonner à la compagnie de transport de le réintégrer dans ses fonctions. De plus, le syndicat et la compagnie signaient leur convention collective le 20 mars dernier.

CONSEIL CENTRAL DU BAS SAINT-LAURENT: REJET DU LIVRE BLANC — Réunis en assemblée générale le 24 mars dernier, les syndicats affiliés au conseil central du Bas Saint-Laurent ont décidé de rejeter le livre blanc sur la santé sécurité au travail tout simplement parce qu'il ne répond pas aux principales revendications des travailleurs. A ce sujet, rappelons que la campagne contre le livre blanc du ministre Marois va bon train et que les feuilles de pétition qui circulent sont attendues au service du génie industriel de la CSN à Montréal au plus tôt.

St-Hyacinthe, le 27 mars 1979 — **LES TRAVAILLEURS DES BREUVAGES LARIVÉE DEMANDENT A O'KEEFE DE RETIRER LA CONCESSION A LUCIEN LARIVÉE** — Suite à la décision de la compagnie Breuvages Lucien Larivée de St-Hyacinthe de vendre sa machinerie d'embouteillage des produits Pepsi, le syndicat des 26 travailleurs de cette entreprise, en grève depuis le 10 juillet 1978, a fait parvenir un télégramme à la compagnie O'Keefe, dont Lucien Larivée est aussi le distributeur dans la région, afin que la compagnie de bière retire l'autorisation de concessionnaire à ce distributeur. La grève, que le syndicat attribue à un entêtement patronal puisque la différence entre les offres et les demandes n'est que de \$12 000. Enfin, les travailleurs de St-Hyacinthe menacent O'Keefe d'un boycottage national de ses produits.

Montréal, le 20 mars 1979 — **LA FÊTE DU PREMIER MAI 1979 : POUR L'EMPLOI, POUR LES LIBERTÉS** — La CSN vient de décider, suite aux décisions des congrès et autres instances du mouvement, que la fête du premier mai se tiendra cette année sous le thème **Pour l'emploi, pour les libertés**. Tel que décidé par le bureau confédéral, en janvier dernier, l'organisation de la fête se fera sur une base régionale (inter-régionale si des régions le désirent) et de préférence inter-syndicale. Une rencontre aura lieu à Montréal le 3 avril afin de coordonner l'organisation de ce premier mai.

Montréal, le 26 mars 1979 — **PLUS DE \$2 000 000 EN SIX MOIS POUR SOUTENIR LES GREVISTES CSN** — En six mois, plus de \$2,1 millions de prestations de grèves sont venus épauler les piqueurs de 134 grèves à travers la province (de mars à août 1978). De plus, un autre \$1 million a servi aux grèves de la façon suivante : \$425 866 pour le fonctionnement et les allocations aux syndicats en grève, \$228 895 pour le personnel des grèves, \$53 568 pour la publicité préventive, \$155 496 pour les frais légaux et enfin \$197 494 pour la coordination des négociations dans le secteur public.

Montréal, le 23 mars 1979 — **LES 650 EMPLOYÉS DU JEWISH GENERAL HOSPITAL DEBRAIENT PENDANT 8 HEURES** — Les 650 travailleurs de l'hôpital Jewish General ont débrayé vendredi, le 23 mars, de 06 heures à 14 heures pour revendiquer le droit aux activités syndicales prévues à la convention collective (art. 9.07). L'administration de l'hôpital refusait toute discussion sur le sujet avec les représentants syndicaux. L'accord intervenu a été le suivant : une nouvelle rencontre sur le sujet le 26 mars et les points non-résolus suite à cette rencontre seront soumis à un arbitrage accéléré.

OFFRE D'EMPLOI — La CSN sollicite actuellement des candidatures pour un poste de directeur du service des impressions. Le candidat devra être en mesure de diriger et contrôler les activités du Service de l'imprimerie. Un cours collégial en arts graphiques et trois à cinq ans d'expérience en impression et en administration sont exigés. Pour plus d'informations, s'adresser au service du personnel de la CSN, 1001 St-Denis, Montréal.

SOLIDARITE INTERNATIONALE. AFRIQUE DU SUD, TRAVAILLEUSES D'EVEREADY EN GREVE — A Port Elisabeth en Afrique du Sud, les 230 travailleuses de la multinationale Britannique Eveready sont en grève depuis le 30 octobre 1978. Le producteur de piles refuse depuis deux ans de rencontrer les travailleuses pour négocier. Elles réclament une hausse salariale parce que leur salaire actuel, \$0.55 par heure est nettement en-dessous du seuil de pauvreté. Eveready congédiait toutes les employées deux jours après le début de la grève et essayait de les remplacer par des scabs, ce qui ne semble pas avoir fonctionné. Le syndicat a lancé un appel au boycottage mondial de Eveready.

NOUVELLE PUBLICATION — Le service de la vérification de la CSN publie maintenant un recueil d'information intitulé **Le bulletin des trésoriers et trésoriers**. Cette publication paraîtra selon les besoins et les trésoriers et trésoriers de tous les syndicats de la CSN en recevront copie. Le premier numéro a été consacré au rapport mensuel ainsi qu'aux modifications apportées par le nouveau pourcentage de cotisation.

HISTOIRE DU MOUVEMENT OUVRIER — Les conseils centraux sont instamment invités à se procurer un certain nombre d'exemplaires de **L'Histoire du mouvement ouvrier au Québec** pour les vendre aux militants de leur région. Il y a une grande demande pour ce volume, qui vient combler un besoin qui était ressenti depuis longtemps. On commande par télécopieur au service d'information de la CSN à Montréal. Prix : \$5 l'unité.

nouvelles csn est un hebdomadaire d'information et de liaison publié par le service de l'information de la CSN, 1001 rue St-Denis, Montréal H1X 3J1. Responsable : Jacques Gauthier ; Composition : Composition solidaire ; Impression : les Ateliers de la CSN.

